Paris, 3 décembre 2015.

Plan national 2015 – 2018 pour le développement des soins palliatifs et l'accompagnement en fin de vie

La Société Française d'accompagnement et de soins palliatifs soutient l'ensemble du plan annoncé ce jour par la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes et note particulièrement :

- La meilleure prise en compte de la parole du malade,
- L'intérêt porté aux associations de malades et d'aidants,
- L'amélioration de la formation initiale et continue de tous les professionnels de santé,
- La création d'une filière universitaire à la croisée de la médecine et des sciences humaines et sociales,
- La nette évolution de la coordination et de la mise en œuvre des soins palliatifs à domicile et dans les établissements sociaux et médico-sociaux, notamment pour les personnes âgées et les patients souffrant de maladies neurodégénératives,
- La réduction des inégalités territoriales d'accès aux soins palliatifs en s'appuyant sur des évaluations régionales.

Ces mesures sont assorties de moyens financiers qui montrent l'intérêt porté au développement et à la qualité de l'accompagnement et de la prise en charge en soins palliatifs des patients atteints de maladies graves.

La SFAP restera vigilante quant à la mise en œuvre des actions prévues par ce plan et reconnait une avancée notable où les termes accompagnement, interdisciplinarité, coordination, proximité, parole et aidants situent les soins au cœur de l'humanité.

Contact presse:

Dr Charles JOUSSELLIN Président de la SFAP 06 82 17 49 94